



Recrute sur emplois permanents à Temps Complet

## **Deux agents référents chantiers Voirie & Aménagement (H/F)**

Catégorie C – cadre d'emploi des agents de maîtrise ou des adjoints techniques

### **Présentation de la collectivité :**

Evolis 23 est un syndicat mixte de développement durable qui compte 138 emplois permanents répartis dans 3 pôles :

- Voirie et Aménagement.
- Gestion des Déchets.
- Service Assainissement et Eau Potable.

Le pôle Voirie et Aménagement représente environ 30 agents. Il est en charge de répondre aux besoins des collectivités en matière de création, réparation et entretien de routes, de réseaux AEP et d'aménagement urbains.

**Nature des emplois:** Emplois permanents ouverts aux titulaires par voie de mutation et à défaut aux contractuels.

**Prise de poste :** dès que possible

### **Conditions d'exercice :**

Temps complet annualisé avec horaires spécifiques (adaptés aux saisons). Prise de poste située à l'atelier Evolis 23 à Dun-le-Palestel. L'activité s'exerce sur le territoire d'Evolis 23.

### **Définition des tâches à accomplir :**

Vous serez placé sous l'autorité hiérarchique directe des conducteurs de travaux, vous serez en charge de contrôler, coordonner, planifier, assurer l'organisation, la gestion et le suivi des chantiers.

**Au sein du service Voirie et Aménagement**, l'agent assure la coordination de proximité et exécute divers travaux de création, d'entretien courant et de réparation des voies et espaces publics:

- remise en état des chaussées
- pose d'éléments d'ouvrages de Voirie
- travaux de bitumage et empierrement
- élagage, curage des fossés
- réalisation de petits ouvrages maçonnés
- raccordement des systèmes de réseaux
- signalisation verticale, signalisation temporaire
- conduite de véhicule ou d'engins de chantier (niveleuse, PATA, pelles...)
- maintenance courante de l'outillage

### **Qualités requises :**

- Permis B, C et FCO obligatoires et EC apprécié + CACES souhaités 1,2,3,4,6,7,9,10
- Sens des responsabilités et capacité d'organisation de son activité coordonnée à celles des collègues
- Aptitude au travail en équipe, à rendre compte, autonomie, soin au matériel, anticipation, disponibilité
- Bonne condition physique
- Connaissance du territoire d'Evolis 23
- AIPR opérateur et/ou encadrant appréciée

### **Sécurité :**

- Port de gants, de vêtements de travail EPI réfléchissants et de chaussures de sécurité obligatoire

### **Rémunération :**

- pour les agents titulaires de la Fonction Publique, en fonction de la grille indiciaire des grades d'agent de maîtrise ou d'adjoint technique territorial (catégorie C, filière technique) + IFSE (sous-groupe fonction C2, entre 190 et 231.66 €/ brut par mois, selon niveau d'expérience sur des missions liées à ce poste) + indemnités de repas et/ou tickets restaurant + CET + CNAS
- pour les contractuels, au SMIC + indemnités de repas et/ou tickets restaurant

**Renseignements :** Monsieur HUGUET Sylvain, chef du service Voirie au 06.70.26.01.90 ou par mail : [sylvain.huguet@evolis23.fr](mailto:sylvain.huguet@evolis23.fr) ou Madame BURBAN-BORIE, DRH au 05.55.89.86.00

**Candidature :** Merci d'adresser votre CV accompagné d'une lettre de motivation avant le **28/04/2024** à la Direction des Ressources Humaines soit par mail ; [anne-gaelle.burban@evolis23.fr](mailto:anne-gaelle.burban@evolis23.fr) , soit par courrier postal ; Evolis 23 – Les Grandes Fougères – 23 300 NOTH